

Si vous souhaitez vous déplacer en train

Vous pouvez faire appel au **SERVICE « ASSIST'EN GARE » gratuit** pour les personnes en fauteuil ou les personnes à mobilité réduite, seules ou accompagnées.

Conditions pour utiliser ce service :

Partir d'une grande gare et arriver dans une grande gare TGV et TER qui ont un service d'accueil pour recevoir les personnes en situation de handicap munies d'un billet.

Ces gares disposent d'équipements (**ascenseurs** pour accès aux quais et **élévateurs** ou **rampes** pour accès au train.)

L'assistance est un service prestataire de la SNCF avec du personnel en rouge qui suit les instructions de la réservation et qui vous prend en charge ½ heure avant le départ : pour les **bagages** (pas + de 15 kg), pour **pousser le fauteuil** et vous mettre dans le train dans les meilleures conditions. Il faut se **présenter 30 minutes avant le départ du train**. Idem à l'arrivée

Les TGV sont accessibles par une rampe amovible et un système de mise à niveau pour recevoir les fauteuils roulants.

Les TER qui ont des marches nécessitent une plateforme élévatrice et du personnel dédié pour monter les fauteuils roulants et vous accompagner dans votre espace

En cas de marche très difficile, **l'accueil PSH** (Personne en Situation de Handicap) peut vous conduire en FR si vous le demandez à l'avance.

Certaines petites gares qui ne disposent pas de personnel assist' en gare **sont cependant accessibles**. C'est le **contrôleur du train** qui active les dispositifs pour l'accès aux trains et s'occupe de vous. Il faut se renseigner à **l'avance** auprès de ces gares pour connaître les modalités d'accès, et si ce dispositif existe, **auprès du chef de gare qui alerte le contrôleur avant la montée dans le train**.
(Le 3212 gère Assist'en gare **uniquement dans les grandes gares**)

Autres conditions :

- Être titulaire d'une carte CMI (carte mobilité incluse) ou d'invalidité,
- Avec mention « tierce personne » : l'accompagnant du passager en fauteuil roulant ne paye pas sa place
- Sinon réduction de 50 % pour l'accompagnant si PMR sans fauteuil.
- **La réservation du service doit se faire au plus tard 24 h avant le départ**

Comment joindre « ASSIST'EN GARE » :

Pour réserver les places, **il est préférable de le faire par téléphone :**

- **D'abord auprès du 3635** et laissez-vous guider pour **acheter vos billets** qui seront établis et à télécharger sur votre mobile ou à recevoir en version papier.
- Le 3635 vous met en lien immédiatement **avec Accès plus** pour le règlement par carte bancaire,
- Puis avec le **3212** pour ASSIST'EN GARE

C'est très simple !

- **Soit par une connexion sur le site ASSIST' EN GARE :**
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/service-client/service-assistance-gare-PMR>
- **Soit en gare au guichet PSH (Personne en Situation de Handicap) des grandes gares.**

Vous pouvez aussi **réserver un taxi** via ASSIST'EN GARE qui vous indiquera les prestataires à contacter et qui viendront vous accueillir en gare. Bien préciser FR si c'est le cas.

Vous pouvez aussi télécharger l'appli sur votre portable.

Vous pouvez aussi appeler Jacqueline JULLIEN au 06 87 60 25 10 pour plus d'informations !